**ECOLE VINCI ELEMENTAIRE – CONSEIL D’ECOLE DU JEUDI 17 OCTOBRE 2019**

***Parents******ARPEM****: Mmes Bennour, Orand, Nocairi, Lopez Grancha, Thevenet et MM. Enilin, Bacar, Brechet* ***PEI****: Mmes Charruau, Anandrayen Hin-Tung, Lahely et Sartori* ***Professeurs****: Mmes Couturier, Catarina, Dubois, Ducrocq, Lesselier, Kergrohen, Morin, Seng et MM. Berger, Sauvage et Le Mentec* ***Municipalité****: personne (excusé)*

**Prochains CE :** mardi 17 mars et jeudi 18 juin 2020 18h15 – 20h15

- **Rentrée 2019** :

273 enfants en prévision en juin et 247 au final. Le seuil de fermeture étant à 261, nous avons dû fermer une classe après la rentrée. Explication tardive de la mairie : des courriers ont été envoyés à certains parents pendant l’été pour dégrossir les effectifs vers Atlantis, en prévision des cohortes de maternelles qui vont arriver dans les trois prochaines années. Il a fallu gérer l’urgence.

Par ailleurs, Monsieur Le Mentec a appris qu’il prendrait la direction de l’école au début de l’été en raison de l’état de santé de monsieur Sergent. Nous lui souhaitons de se rétablir.

**- Elections des parents d’élèves au Conseil d’école** :

51,5% de participation. 13% de 196 votants ont voté sur place. L’an prochain, seul le vote par correspondance sera proposé, et si le taux de participation ne baisse pas, nous renouvellerons le même mode d’élections les années suivantes. Six parents issus de la liste ARPEM et quatre parents issus de la liste PEI ont été élus cette année (noms affichés dans le panneau d’affichage de l’école).

- **Conseil Municipal des Enfants** :

Deux enfants de CM1 ont été élus : Louise Matus et Kiyan Rosette. Ils feront tout au long de l’année un retour dans les classes sur les actions du CME.

- **Deux modifications au règlement de l’école** :

Interdiction des cordelettes (et des jeux dangereux) en raison du risque d’étranglement (un mot a été collé dans le cahier de correspondance à ce sujet), et interdiction des bonbons, qui constituent un moyen de pression ou de racket sur les camarades.

- **Responsabilité hors du temps scolaire** :

RAPPEL : il n’y a pas d’obligation de remise des enfants par les enseignants aux parents à 16h30 à l’école élémentaire. Les horaires sont rappelés dans le règlement de l’école. La responsabilité de l’école s’arrête à 16h30. Les parents sont responsables du temps après 16h30.

- **Accueil dans les classes le matin** :

À compter du 4 novembre, les enfants montent dans leurs classes directement. L’objectif est de démarrer la classe avec des élèves plus calmes et de gagner du temps : un quart d’heure de travail est souvent perdu le temps de monter en classe. Les enfants sont dirigés vers les classes dès 8h20. Un bilan de ce nouveau fonctionnement sera fait lors du prochain conseil d’école.

- **Le projet d’école sera finalisé le 15/11**.

Il se poursuit. Pas de grande modification.

- **Temps périscolaire** :

L’étude est assurée par des enseignants ou des animateurs. Attention, il s’agit d’étude surveillée (et non d’une étude dirigée) donc il n’y a pas de différence entre enseignants et animateurs.

- Depuis cette année, le personnel municipal doit prévenir à l’avance en cas de grève, et un service minimum est assuré.

- **Club coup de pouce** :

À destination des CP, il s’adresse aux enfants qui ont des problèmes à rentrer dans la lecture. En raison de la baisse de budget de la mairie cette année, il n’y aura pas de club coup de pouce sur l’école, mais nous restons dans le dispositif et nous pourrons certainement en bénéficier l’an prochain.

- **Evaluations nationales CP et CE1 en français et mathématiques** :

Elles seront rendues après les vacances (en novembre) et une rencontre sera possible avec les enseignants. Cela va permettre de cibler les difficultés des élèves, et de s’adapter éventuellement aux besoins spécifiques. Il y aura une deuxième évaluation en janvier pour les CP. Le protocole de passation est identique sur toute la France. Cela permet une photographie des compétences à un instant T.

**- Projets avec intervenants municipaux**

**Volet culturel :**

**Pour les deux classes de CP** : construction de jeux mathématiques en bois avec Olivier Touchard ; Conte musical d’Isabelle Aboulker : Myla et l’arbre-bateau, qui donnera lieu à un spectacle en fin d’année.

**Pour les deux classes de CE1 et la classe de CE1/CE2** : construction d’un petit théâtre japonais en bois avec Olivier Touchard ; Abécédaire : projet en chant et danse avec le conservatoire.

**Pour la classe de CE2** : construction de jeux mathématiques en bois avec Olivier Touchard.

**Pour les deux classes de CM1, la classe de CE2/CM2 et la classe de CM2** : Projet chœur et orchestre, avec Johanna Manteaux et Carole Dutouquet, qui donnera lieu à un spectacle à l’Opéra en fin d’année.

**Volet sportif :**

**Pour toutes les classes sauf la classe de CE2**: natation sur deux périodes au COS.

**Pour la classe de CE1/CE2 et la classe de CE2** : gymnastique (7h) et badminton (7h avec Hugues Mercier) au gymnase Atlantis.

**Pour les classes de CE1B, CE1C, CE1/CE2 et CE2**: handball avec Hademou Boye Samba au gymnase Atlantis.

**Pour toutes les classes du CE2 au CM2**: rugby avec Hugues Mercier sur une période.

**- Classe transplantée :**

Du 25 septembre au 4 octobre dernier, les classes de CM2 et de CE2/CM2 sont parties en classe de découverte dans le Vercors. Tous les élèves sont partis et nous nous en félicitons. Ils ont fait de la randonnée et de la spéléologie, ont visité le Mémorial de la Résistance à Vassieux en Vercors et la grotte de Choranche ; les CM2 ont réalisé un court métrage et les CE2 un stop motion, qui seront présentés aux familles le 28 novembre. Ce séjour organisé en début d’année scolaire permet de créer un climat de classe très favorable au travail. Le *Vivre ensemble* est au cœur de ce type de séjour. La rédaction prend une place importante : les enfants racontent leur vécu, utilisent un traitement de texte pour le restituer de manière lisible. Ils apprennent à commenter un diaporama…

**- Budget fournitures scolaires et travaux locaux** :

Les commandes de fournitures ont été faites en mai et tout a été reçu à la rentrée.

Dix ordinateurs portables ont été donnés par un parent d’élève (via son entreprise). Trente tablettes sont déjà disponibles également dans l’école. Cela permettra de développer les capacités numériques des enfants.

- **Travaux** :

La mairie était indisponible pour ce conseil d’école : Alexandra Rancœur, de la mairie, est passée à l’école pendant la classe transplantée. Les travaux d’ouverture d’une porte d’accès aux toilettes garçons du rez-de-chaussée en passant par la cour ont été inscrits au budget 2020. La décision finale sera prise en début d’année et elle sera notifiée par courrier. Le bâton de maréchal sur la cantine à changer à l’extérieur a fait l’objet d’une relance et nous attendons toujours la réponse de la mairie. Un planning des travaux sera bientôt envoyé par la mairie.

- **Coopérative** :

Il y avait 3245,73€ à la rentrée sur le compte de la coop. Dépenses effectuées depuis la rentrée : 256€ pour Paul B avec un spectacle pour les CM1 CM2. Cotisation OCCE 477,30€. Chaque enseignant a eu un chèque de 100€ en avance pour tout le petit bricolage. Petit déjeuner pour le retour de classe transplantée : 52,13€. Prochaine rentrée d’argent : le photographe (50% du montant des photos est reversé à l’école). Deuxième rentrée d’argent : l’appel à cotisation pour la coopérative scolaire. 3e rentrée d’argent : vente de photos et de DVD suite à la classe transplantée des CM2 et CE2/CM2 : cela permet d’investir dans du matériel pour l’école et les futures classes transplantées (Les bénéfices des trois dernières classes transplantées ont permis d’acheter une caméra, une perche et un micro que toutes les classes peuvent utiliser). L’équipe des enseignants va essayer de mettre en place une web TV de l’école pour faire participer toutes les classes. Projet d’acheter un pied et un casque de qualité. Autre achat utile pour ces projets vidéo : un micro-cravate. La fête de l’école restera gratuite.

- **Sorties scolaires** :

Un car de la mairie est disponible par classe à la journée par an. Paul Baillard fournit le car pour ses spectacles. Il est inclus dans le prix du billet. Pour le moment, il y a un projet de sortie à la journée au musée de la grande guerre à Meaux pour les CM2. D’autres sorties auront lieu selon les projets de chaque classe tout au long de l’année.

- **Précisions sur la responsabilité et les assurances** :

Sur le temps scolaire, c’est l’assurance de l’école qui fonctionne. L’assurance individuelle accident est obligatoire dès que l’on sort du temps scolaire (par exemple lors d’une sortie à la journée, qui comprend le temps du midi). L’école ne fait pas de déclaration d’accident pour des lunettes cassées.

Problème de la responsabilité de l’enfant qui s’inscrit à la cantine : ce n’est pas à l’enfant de décider d’aller à la cantine ou pas. Un enfant mineur ne peut pas décider pour lui-même (cas actuel). L’inspectrice de l’Education Nationale a parlé de ce problème avec le maire, et un groupe de travail devrait se mettre autour d’une table avec Madame Beloqui et des directeurs d’école pour trouver une solution dès la prochaine année scolaire.

- **sécurité**:

Un exercice incendie a été réalisé le 20 septembre. Nous envisageons de faire le prochain exercice incendie avec les pompiers. Un exercice de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) intrusion attentat a été réalisé le jeudi 17 octobre. Un exercice PPMS confinement sera effectué avant les vacances de Noël. Il y a trois exercices incendie et trois exercices PPMS dans l’année.

- **Livret Scolaire Unique** :

Il sera rendu deux fois dans l’année : une première fois en mains propres aux parents la semaine avant les vacances d’hiver (entre le 3 et le 7 février), et une deuxième fois la dernière semaine de juin (entre le 22 et le 28 juin).

- **disposition des tables dans les classes** :

Des parents ont demandé des explications, les voici : certaines classes sont organisées en îlots plutôt qu’en rangs traditionnels. Les sciences cognitives et des années de pratique dans d’autres écoles ont montré la plus grande attention des élèves dans des classes flexibles. Chaque enseignant organise sa classe en fonction de ses élèves et de sa propre démarche dans le cadre de sa liberté pédagogique.

- A partir du mois de novembre, des messages écrits par les enfants vont être installés sur les marches des escaliers de l’école pour valoriser les efforts, donner courage et envie d’apprendre et renforcer l’estime de soi.

- **Retour sur l’usage de l’application *Klassroom* dans certaines classes** :

Globalement très positif (notamment pendant la classe transplantée). Quelques réserves sont toutefois émises sur l’incitation par l’application à acheter des prestations de service (ce qui n’est pas obligatoire) ou sur le fait que certains parents n’auraient pas de smartphones, ou encore sur l’incitation de l’application à mettre des photos : rien n’est obligatoire. Klassroom est un plus pour les parents en termes de facilité de communication. Lorsque l’on y accède via l’ordinateur, tout est gratuit et l’accès est possible à tous les messages, même les plus anciens. Une enseignante utilise Klassroom pour les devoirs donnés aux élèves (comme au collège avec Pronote). L’équipe des enseignants fera un bilan en novembre sur l’usage de Klassroom pour en définir l’utilisation à partir du mois de janvier.

- **Partenariat Pegasus (ARPEM)** :

Quatre classes souhaitent participer au projet Pegasus (impression de dessins d’enfants sur différents supports, en vue de les revendre et collecter ainsi de l’argent pour l’école), mais souhaitent que les dessins des enfants ne soient pas imprimés sur des supports en plastique : les deux classes de CP, les CE1B et les CE1C.

**- Programmation annuelle des évènements du projet d’école**

Le Festival du Livre est inscrit dans le projet école, au même titre que le rallye des mathématiques. Toute bonne volonté et initiative sont les bienvenues.

Festival du Livre la semaine du 13 au 17 janvier (activités autour des livres) et fête du livre samedi 18 janvier.

Fête du jeu mathématique : samedi 21 mars (et rallye maths du 9 au 20 mars)

**- Planification des évènements des associations de parents :**

**ARPEM** Vide ta chambre : dimanche 8 décembre - Raconte-moi une histoire : vendredi 31 janvier – Ateliers carnaval : dimanche 1er mars - Carnaval : samedi 7 mars -  Chasse aux œufs : dimanche 26 avril - Tahiti à Massy : dimanche 31 mai - Boum des CM2 avec Atlantis et Rosa Parks : date à définir - Conférence par une naturopathe sur l’hygiène de vie des enfants (petit-déjeuner et goûter sains, sucre…) avec ateliers cuisines : date à définir - Course d’orientation au parc Georges Brassens parents/enfants ouverte aux écoles de Massy avec remise du trophée pour l’école représentée par les gagnants : date à définir - Fête de fin d’année : samedi 27 juin.

**PEI** Halloween Party : samedi 9 novembre - Atelier de Noël : dimanche 15 décembre - Vide grenier : dimanche 14 juin – Fête de l’école : samedi 27 juin.

- **fête de l’école** :

La fête e l’école aura lieu, pour la maternelle et l’élémentaire, le samedi 27 juin le matin.